

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
DU CENTRE D'INSTRUCTION NAVAL DE BREST
ET DE L'UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE**

Brest, le 15 novembre 2024

Le Lycée Naval et l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) signent une convention de partenariat.



Le Vendredi 08 novembre, Monsieur Pascal OLIVARD, Président de l'Université de Bretagne Occidentale et le Capitaine de vaisseau Pierre Favé, commandant le centre d'instruction naval de Brest se sont réunis afin de signer une convention de partenariat.

Cette convention vise à renforcer la coopération entre les deux établissements. En particulier, elle permet de mieux accompagner des étudiants du Lycée naval et de répondre à la loi ESR (Enseignement Supérieur et Recherche) du 22 juillet 2013, créant l'obligation, pour tout étudiant de classe préparatoire, de s'inscrire parallèlement dans une université. La présente convention a pour objet de faciliter les passerelles ou les poursuites d'études des étudiants de classes préparatoires aux grandes écoles du Lycée Naval vers les formations universitaires de l'Université de Bretagne Occidentale en leur apportant une aide et une sécurisation dans la construction de leur parcours, ainsi qu'une égalité de traitement dans la

validation de leurs études. Ainsi en cas d'échec aux concours des grandes écoles d'officiers, les étudiants peuvent continuer un parcours en université.

- **A propos du Lycée Naval**

Fondé en 1966 sous le nom de Collège naval, le Lycée naval est l'un des six lycées publics français relevant du ministère des Armées. L'établissement accueille des classes secondaires, une classe préparatoire à l'enseignement supérieur (CPES), des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et des étudiants en BTS dans le cadre d'un partenariat avec un lycée brestois. Les élèves et étudiants du Lycée naval sont encadrés par des marins de la Marine nationale. L'enseignement leur est délivré par des professeurs détachés de l'Éducation nationale.

- **A propos de l'UBO**

Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, l'UBO a pour missions premières de concourir au développement de la recherche et à l'élévation du niveau scientifique, culturel et professionnel de la nation et des individus qui la composent, à la croissance régionale et nationale, à l'essor économique et à la réalisation d'une politique de l'emploi. Elle concourt enfin à la réduction des inégalités sociales et culturelles. Forte de ses 23 000 étudiants, 1 300 enseignants-chercheurs et chercheurs et 900 personnels administratifs et techniques qui la font vivre au quotidien, l'UBO réussit le pari d'être une université de proximité, tout en rayonnant au niveau national et international. À l'UBO, les 35 unités de recherche développent des champs d'expertise avec la collaboration de partenaires bretons et de grands organismes de recherche nationaux (CNRS, IFREMER, IRD, INSERM, INRAe). L'UBO est ainsi impliquée dans de grands programmes de recherche, dont ceux financés par le Programme Investissement d'Avenir sur le territoire national, ainsi que par des programmes de recherche Européens, en tissant des collaborations inter-régionales et internationales. > <https://univ-brest.fr/fr>

Contact media :

Centre d'instruction naval de Brest –Cabinet communication
aurelie.menguy@intradef.gouv.fr - 02 98 14 07 57

UBO –Attachée de presse de l'UBO
emilie.paul@univ-brest.fr – 06 65 60 86 91